

Comprendre les revenus et les ventes pétrolières de l'État en République du Congo grâce à la modélisation financière



RESOURCES for
DEVELOPMENT
CONSULTING

Don Hubert (PhD)

décembre 2022

don.hubert@res4dev.com

Contexte

- L'ITIE Congo et le Secrétariat International ont initié la présente étude avec l'objectif d'analyser et de mieux comprendre les revenus de l'État passés et futurs tirés du secteur pétrolier.
- Cette étude vise à encourager une plus grande transparence et à renforcer la mobilisation des revenus domestiques en développant des modèles financiers permettant d'expliquer le régime fiscal congolais, les paiements historiques effectués au profit de l'État et d'anticiper les revenus potentiels de l'État au cours des prochaines années.
- Les modèles financiers sur lesquels est fondée cette analyse ont été fournis à l'ITIE Congo en tant qu'outils devant être utilisés dans le contexte national.
- Pour ce faire, l'analyse des interactions entre les volumes de production, le prix de vente du pétrole et les stipulations contenues dans les Contrats de partage de production (CPP) congolais est essentielle, spécialement pour pouvoir anticiper les revenus potentiels de la RC dans les prochaines années.



Données ITIE Congo

- La République du Congo occupe une place de leader en matière de divulgation publique des revenus pétroliers
 - L'ensemble des contrats de partage de production ainsi que leurs amendements sont publiés au journal officiel
 - Les volumes de production sont publiés pour chaque permis depuis 2013
 - Les coûts des projets sont publiés pour chaque permis depuis 2016
 - Des données relatives aux ventes individuelles pétrolières, y compris le vendeur, l'acheteur et le prix de vente réalisé, sont publiées depuis 2016
- Bien que de nombreuses données aient été publiées au fil des années, ces dernières n'ont pas été suffisamment analysées



Termes de référence

1. Quel est le cadre fiscal général du régime congolais et comment se compare-t-il avec d'autres pays producteurs de pétrole ?
2. Pourquoi l'État a-t-il perçu de tels revenus dans le passé et quels sont les revenus anticipés de l'État en utilisant la modélisation financière ?
3. Comment les coûts pétroliers congolais se comparent-ils à ceux d'autres pays et y a-t-il des faiblesses dans les procédures d'audit de ces coûts ?
4. Y a-t-il des différences dans le prix de vente du pétrole réalisé selon les vendeurs et les acheteurs et quel est le système d'établissement du prix fixé ?



Resources for Development Consulting (R4D)

- La société R4D a été sélectionnée afin d'effectuer cette analyse à la suite d'un appel d'offres public
- Fondée en 2013, R4D assiste les gouvernements afin qu'ils puissent obtenir une part équitable des revenus pétroliers, gaziers et miniers
- Dans un souci d'équité, nous nous appuyons sur des experts de renommée mondiale, ayant plusieurs dizaines d'années d'expérience dans leur domaine
- Par principe et afin d'éviter tout conflit d'intérêts potentiel, nous évitons de travailler pour des entreprises privées du secteur des ressources naturelles
- R4D se compose d'une équipe pluridisciplinaire dirigée par Don Hubert et Thomas Mitro



Réserves

- Étendue du travail très large. L'analyse aurait pu être effectuée par quatre cabinets de conseil distincts.
- Données limitées pour effectuer la modélisation financière, l'évaluation des coûts et l'analyse des ventes pétrolières. Des données supplémentaires disponibles auprès d'agences gouvernementales seraient nécessaires afin de générer des résultats plus fiables.
- Dans la plupart des cas, les résultats doivent donc être considérés comme indicatifs plutôt que définitifs et peuvent démontrer la nécessité d'une analyse complémentaire.



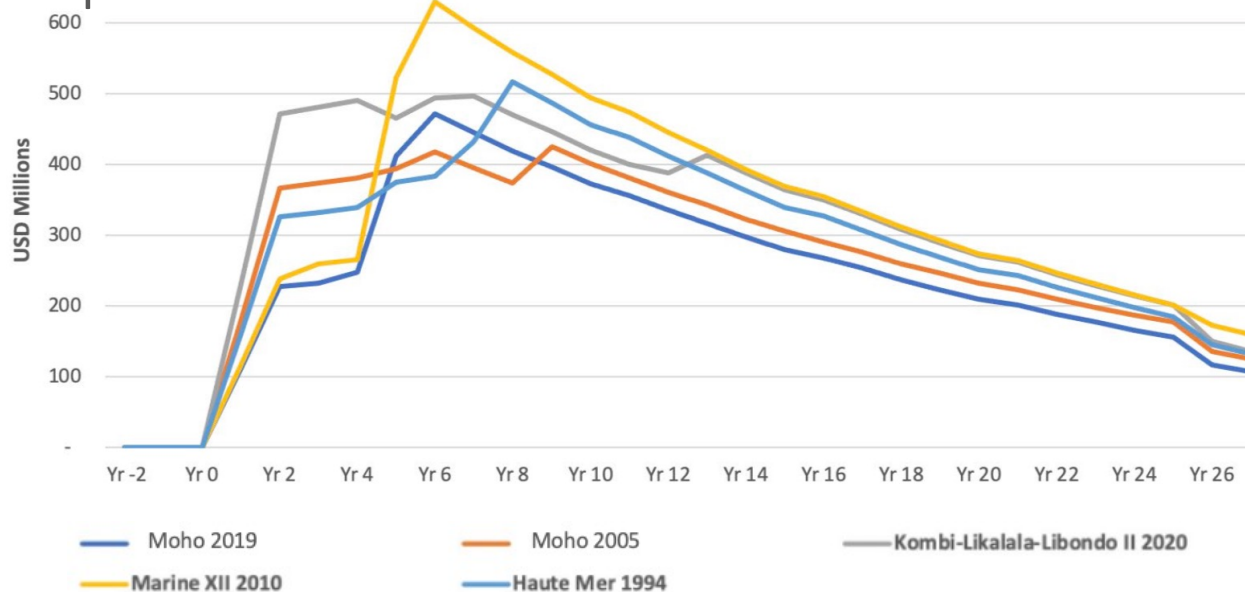
La régime fiscal congolais

- Le Congo recourt aux CPP depuis le milieu des années 1990, mais n'utilise pas de « Contrat type » contrairement à de nombreux autres pays.
- Le système traditionnel de partage de production est basé sur le cost oil pour le contracteur, le reste de la production (profit oil) étant partagé entre le contracteur et l'État.
- Les CPP congolais prévoient un « prix haut » comme déclencheur du super profit oil et un plafond potentiel sur la valeur du cost stop.
- Il existe d'importantes variations entre les différents CPP (négociés sur une base individuelle) et un niveau inhabituel de complexité, notamment pour Moho Bilondo et Marine XII.
- Une analyse comparative fiscale avec différents projets pétroliers hypothétiques a été entreprise afin de comparer les stipulations des CPP congolais et celles de contrats dans des pays pairs, avec des éléments communs à l'État et aux sociétés.



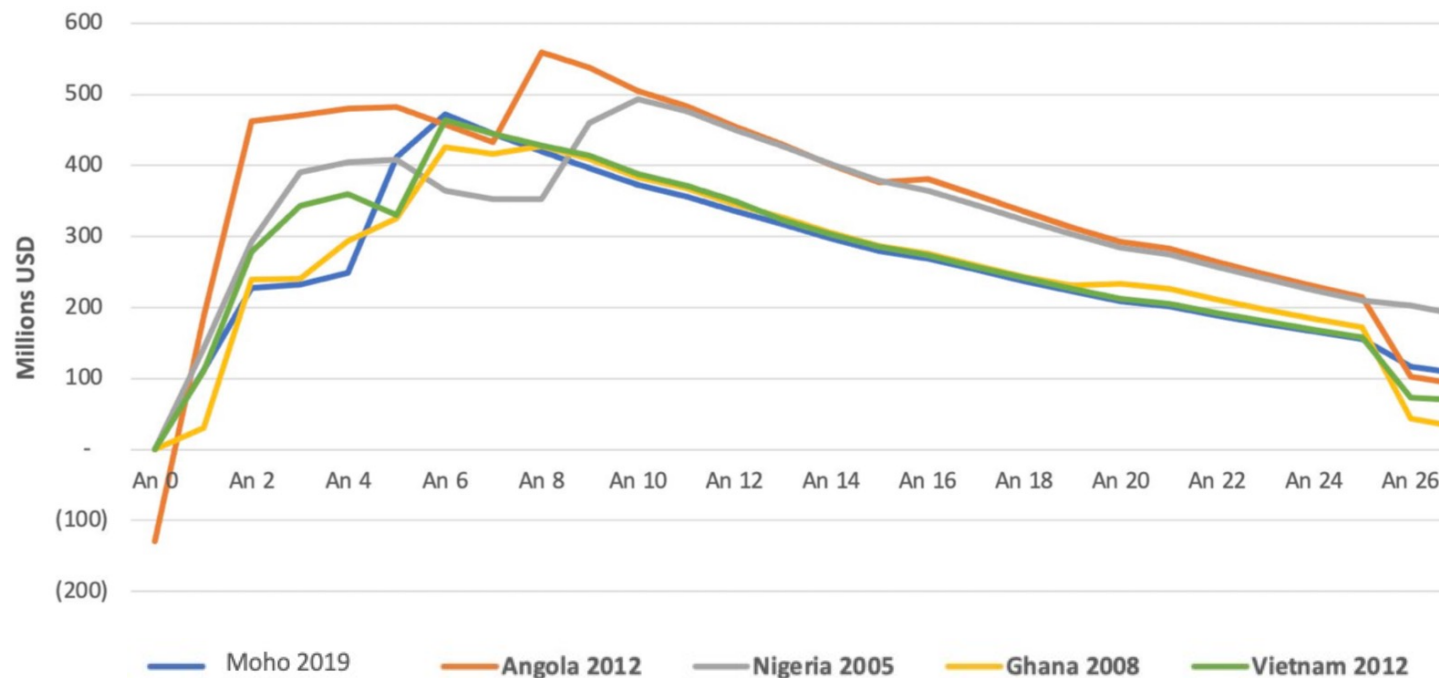
Analyse comparative nationale

- Les disparités entre le prix haut et les modalités destinées à minimiser son impact se traduisent par des résultats très différents pour l'État
- Parmi les cinq ensembles de modalités fiscales analysés, les revenus de l'État devraient être les plus faibles pour les modalités actuelles de Moho Bilondo
- Les revenus de l'État devraient être perçus plus tard dans le cycle de vie du projet, tant pour Moho Bilondo que pour Marine XII
- Le super profit oil ne génère une progressivité limitée qu'autour du seuil du prix haut



Analyse comparative internationale

- Modalités de CPP congolais (Moho Bilondo) comparées à quatre pays pairs : Angola, Ghana, Nigeria et Vietnam.
- Concernant la part de l'État et le calendrier des revenus, le Congo est proche du Ghana, avec des modalités plus généreuses pour les contracteurs que l'Angola, le Nigeria et le Vietnam.
- Les modalités en Angola, au Ghana et au Nigeria, génèrent plus de progressivité.



Conclusions de l'analyse comparative

- Aucun ensemble unique de modalités fiscales n'est idéal. Un régime fiscal doit toutefois :
 - Être durable avec un rendement raisonnable pour le contracteur
 - Réserver un montant minimum prévisible pour l'État
 - Permettre à l'État de capter une part croissante à mesure que la rente économique augmente
 - Être relativement simples à superviser et à auditer
- Conclusions communes aux deux études comparatives
 - Les disparités dans les modalités et les amendements augmentent la complexité
 - L'impact du prix haut a nécessité des renégociations
 - Certains régimes fiscaux simplifiés d'autres pays sont plus performants
 - Le système du partage de production en fonction des bénéfices est efficace
 - D'autres pays dépendent davantage de l'imposition du revenu net



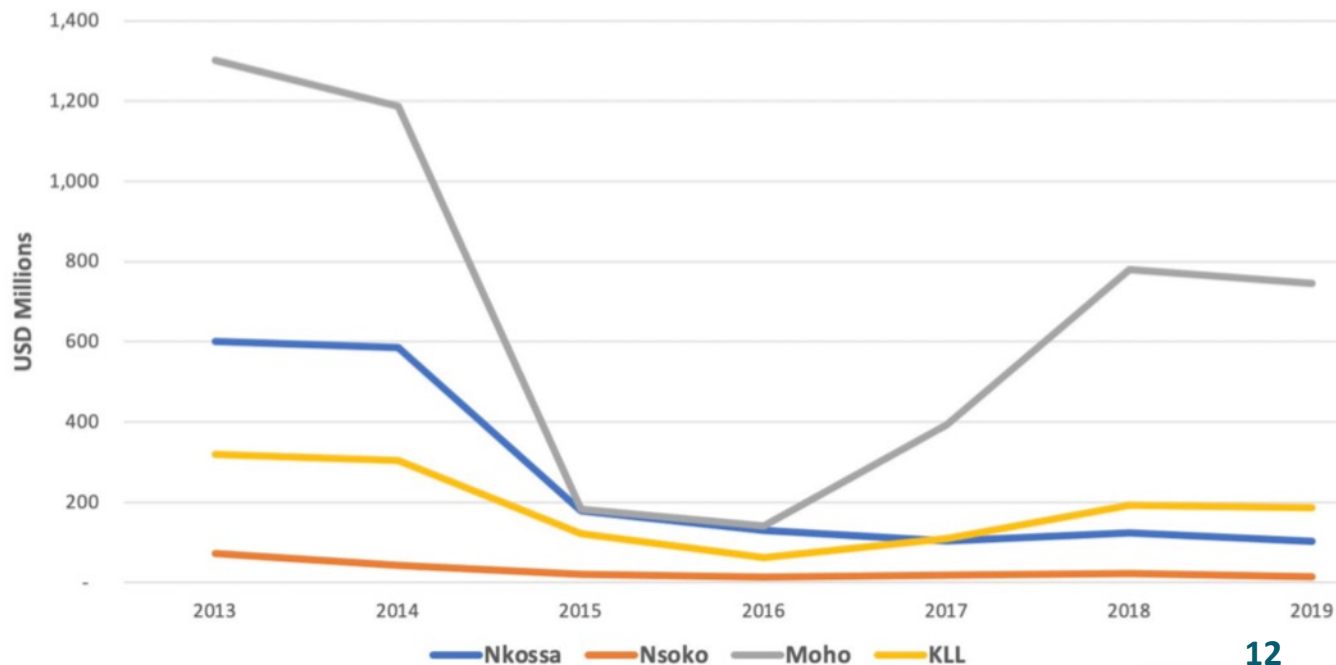
Backcasting et prévisions

- Développement de modèles financiers pour quatre permis (Nkossa, Nsoko, Moho Bilondo et KLL) avec des données issues des rapports ITIE et du Secrétariat national
- Les modèles permettent d'analyser les interactions complexes entre la production, le prix, les coûts et l'interaction entre les instruments fiscaux
- L'objectif de ces modèles est d'expliquer les paiements historiques depuis 2013 et de prévoir les revenus potentiels futurs jusqu'en 2025
- Malgré des difficultés à concilier les paiements historiques et les résultats de la modélisation, ainsi que certaines limites de la modélisation pour quelques années excluant les investissements historiques, la modélisation explique pourquoi l'État a perçu de tels revenus dans le passé
- La modélisation est essentielle pour prévoir les revenus futurs, l'analyse de sensibilité étant utilisée afin de palier les incertitudes



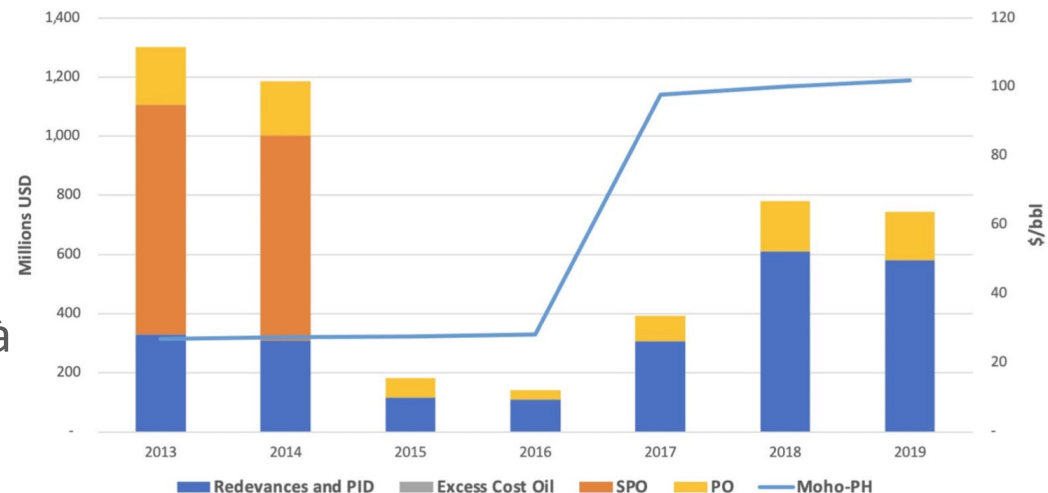
Comprendre les revenus passés : 2013-2019

- Les revenus de l'État combinés sont passés de 2,1 milliards de dollars (2013) à 350 millions de dollars (2016) et jusqu'à 1 milliard de dollars (2019)
- Le prix du pétrole est passé de 100 \$ à 40 \$, avant de remonter à plus de 60 \$
- La production pétrolière combinée a doublé en 2019, à près de 200 kbbl/j
- L'augmentation de la production a compensé la baisse du prix du pétrole
- Les revenus combinés des projets ont été supérieurs d'un milliard de dollars en 2019 par rapport à 2013



Comment expliquer la baisse de la part de l'État dans les revenus ?

- La baisse des revenus de l'État n'est pas liée aux revenus des projets, mais au fait que la part de l'État est passée de 60 % (2013) à 30 % (2019)
 - Cette baisse a largement causée par l'augmentation du prix haut, en particulier pour Moho et Nkossa
1. L'augmentation du prix haut a supprimé les limites du cost stop, augmentant le cost oil alloué à la récupération des coûts : moins de 20 % des revenus du projet ont été consacrés aux coûts en 2013, mais près de 70 % à partir de 2016
 2. L'augmentation du prix haut signifie que presque aucun super profit oil n'a été alloué (le SPO de Moho en 2013 était de 1,5 milliard de dollars, mais avec l'augmentation du prix haut à 90 \$, aucun SPO n'a été payé en 2018-19



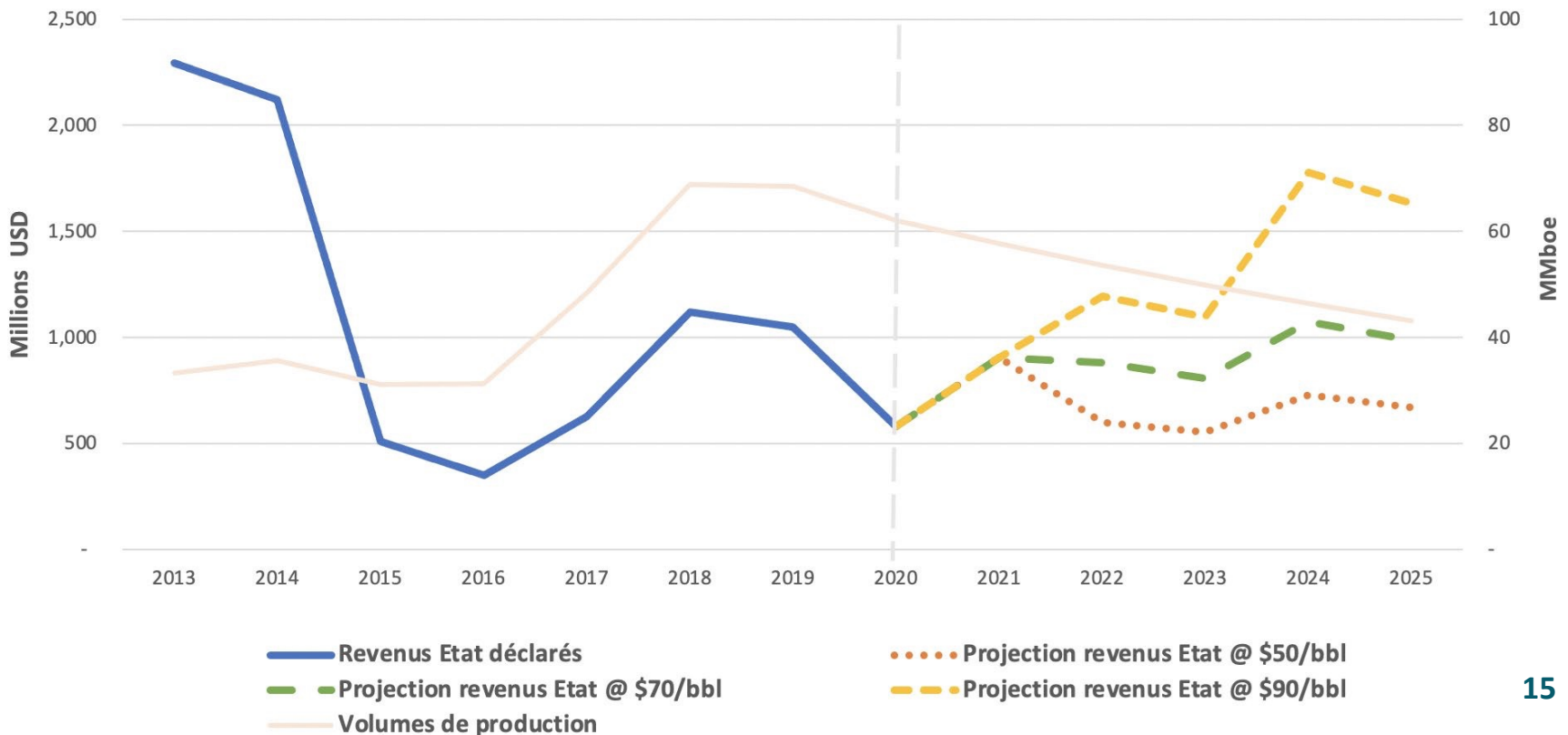
Prévisions des revenus pour quatre permis

- Prévisions couvrant quatre permis (Nkossa, Nsoko, Moho Bilondo et KLL) qui représentaient 62 % de la production congolaise en 2020
- Les prévisions de revenus sont générées à partir des estimations futures de la production, des coûts du projet et du prix du pétrole
- Le scénario de base anticipe une baisse annuelle de 7 % de la production, car aucun nouvel investissement n'est prévu
- Les coûts d'exploitation sont extrapolés à partir des données historiques, mais n'auront pas d'impact sur les revenus de l'État car les permis resteront saturés au niveau du cost stop
- Le prix du pétrole est le principal moteur des revenus de l'État : pour le scénario de base de 2021, le prix est de 70 \$ le baril avec des sensibilités à 50 \$ et 90 \$



Revenus de l'État jusqu'à 2025

- Revenus historiques jusqu'en 2020, prévisions de 2021 à 2025
- Les revenus du scénario de base augmentent jusqu'à un peu plus d'un milliard de dollars en 2024, en fonction du franchissement du seuil de production de Moho Bilondo
- Le scénario élevé pourrait générer plus de 1,5 milliard de dollars, mais les revenus ne devraient pas retrouver les niveaux de 2013 et 2014



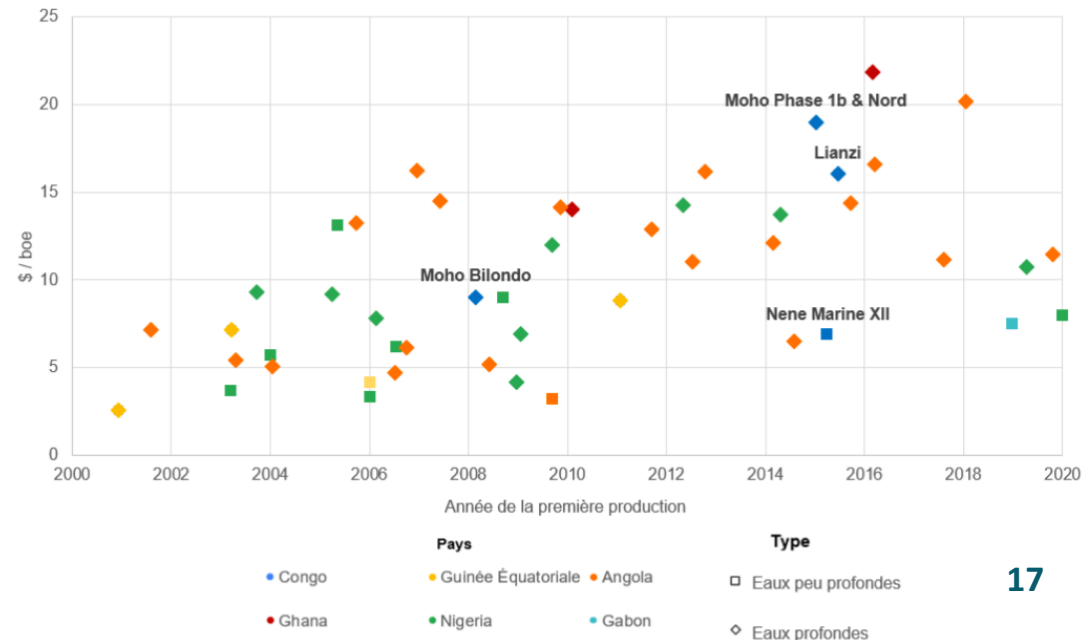
Coûts pétroliers – Analyse et audit

- Des coûts plus élevés signifient qu'une plus grande part de la production du cycle de vie sera allouée au cost oil du contracteur
- Des coûts élevés peuvent être dus à la géologie, à l'emplacement et au marché pétrolier plus large, mais peuvent également être surévalués
- Depuis 2016, l'ITIE Congo a publié plusieurs classifications des coûts annuels des projets pour chaque permis individuel
- Ces données sur les coûts ont servi de base à l'analyse comparative des coûts de développement et d'exploitation par rapport à d'autres projets de la région
- Une analyse a également été menée sur l'audit des coûts pétroliers, en accordant une attention particulière aux modalités relatives aux coûts présentes dans les CPP



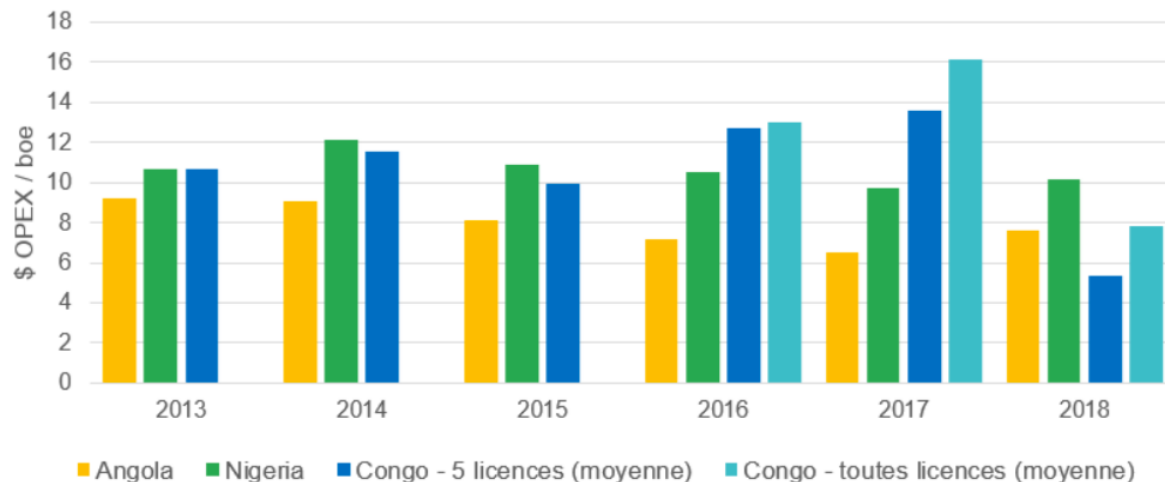
Analyse comparative des coûts de développement

- Les coûts de développement peuvent être comparés entre les projets en utilisant des indicateurs tels que le coût de développement par baril de réserves
- La fiabilité dépend de la qualité des données et de la comparaison de développements indépendants avec une profondeur d'eau et une taille de réserve similaires
- Quatre projets congolais (Moho, Moho Phase 1 bis et Nord, Lianzi et Néné Marine) ont été comparés à 44 projets offshore en Afrique de l'Ouest et centrale
- Malgré l'absence de fiabilité certaine, il apparaît que certains projets congolais, notamment Moho Phase 1 bis et Nord, sont parmi les plus chers de la région



Analyse comparative des coûts d'exploitation

- Sur la base des données ITIE, les coûts d'exploitation par baril des projets congolais ont été comparés aux moyennes nationales pour l'Angola et le Nigeria publiées par Rystad
- En raison d'une définition incohérente de la catégorie « Autres coûts » dans les rapports ITIE, nous avons uniquement analysé les coûts qualifiés d'exploitation, sous-estimant probablement les coûts réels
- Les données disponibles suggèrent que les coûts congolais étaient similaires à la moyenne régionale en 2013-15, plus élevés en 2016-17 et plus bas en 2018
- Parmi les opérateurs présents au Congo, les données ITIE indiquent qu'Eni avait les coûts les plus élevés par baril, Perenco les plus bas et TEPC se trouvait entre les deux



Modalités relatives aux coûts dans la Procédure Comptable des CPP

- Le contrôle des coûts débute par les stipulations contractuelles définies dans les CPP et notamment dans l'annexe « Procédure comptable »
- Ces stipulations déterminent les coûts récupérables, la manière dont ces coûts doivent être déclarés et le droit d'audit des États
- Comme pour les modalités fiscales, il existe un degré inhabituel de disparités des modalités comptables entre les différents CPP
- Même dans les CPP les plus récents, les modalités clés dans les domaines susceptibles d'entraîner une perte importante de revenus pour l'État ne sont pas suffisamment rigoureuses
- Nous n'avons pas eu accès aux documents nécessaires permettant d'évaluer les rapports d'audits des coûts ou le processus plus large d'audit des coûts
- Il est plus facile de contrôler les coûts avant que l'argent ne soit dépensé, grâce à un examen minutieux des plans de développement et des budgets annuels



Contrôle des coûts et revenus de l'État

- L'impact du contrôle des coûts au Congo sera modeste par rapport à celui d'autres pays car :
 1. le régime fiscal est relativement peu sensible aux coûts en raison du rôle de l'allocation du super profit oil « avant coût »
 2. les permis en cours d'examen devraient rester saturés en termes de coûts, ce qui signifie que les gains de revenus sont reportés au-delà de 2025
 3. le contrôle des coûts aurait été plus efficace avant les investissements à grande échelle dans Moho Bilondo et Marine XII
- Tandis que les bénéfices en termes de revenus pour l'État du contrôle des coûts seront différés, les réductions de coûts seraient immédiatement bénéfiques en réduisant la part des coûts de la SNPC



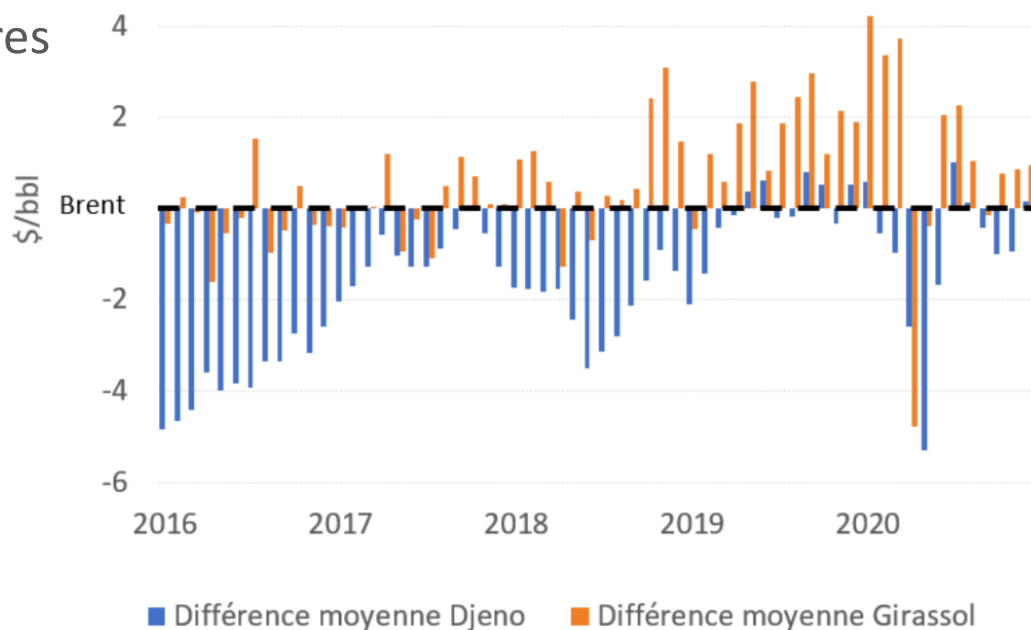
Résumé des ventes pétrolières

- L'ITIE Congo a divulgué des données sur les ventes pétrolières, y compris des informations sur le mélange, le vendeur, l'acheteur et le prix de vente réalisé pour 2016-2018. Des données supplémentaires ont été fournies pour 2019-2020
- Le Djeno et le Nkossa représentent environ 90 % des ventes totales, les principaux vendeurs étant TEPC pour le Djeno et Eni pour le Nkossa
- De 2016 à 2020, 400 enlèvements ont été effectués par des sociétés pétrolières privées et 114 par la SNPC
- Certains enlèvements d'Eni, de TEPC et Perenco sont effectués conjointement avec d'autres sociétés, Chevron assurant toujours l'enlèvement seul
- TEPC, Eni, Chevron et Hemla ont tous vendu à des sociétés affiliées, représentant 66 % de toutes les ventes de Djeno et plus de 80 % des ventes de Nkossa



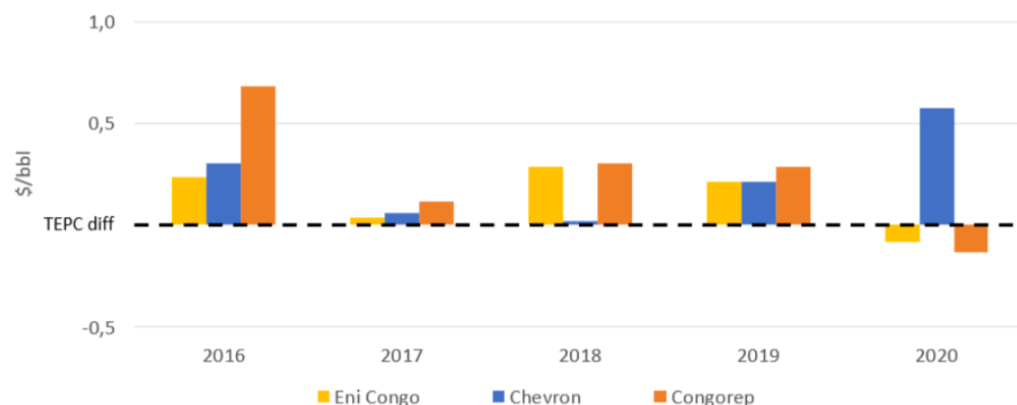
Analyse du prix de vente réalisé

- Les prix de vente réalisés sont basés sur un prix moyen du Brent moins un différentiel
- Sur cette période, le Nkossa s'est vendu à un prix proche de la parité avec le Brent, tandis que le Djeno s'est vendu avec une décote qui s'est toutefois réduite ces dernières années
- Les comparaisons avec les bruts régionaux suggèrent que le Djeno et le Nkossa se vendent à un prix inférieur à celui des bruts régionaux de qualité et de coûts de transport similaires
- Le graphique montre les différentiels mensuels moyens par rapport au Brent pour les mélanges Djeno et Girassol d'Angola
- Une analyse plus approfondie est nécessaire pour déterminer les écarts par rapport au Brent et, éventuellement, à d'autres bruts de qualité similaire



Détermination du prix fixé

- Le prix fixé est utilisé pour calculer le nombre de barils alloués au cost oil, un prix fixé plus bas donnant lieu à un plus grand nombre de barils
- La valorisation dépend normalement du type de transactions, avec l'utilisation d'indices de référence indépendants si la plupart des échanges se font avec des sociétés affiliées
- Le Code des Hydrocarbures et certains CPP précisent que le prix fixé doit être basé sur des transactions entre acheteurs et vendeurs indépendants
- Dans la pratique, le prix fixé est basé sur le prix moyen pondéré réalisé pour toutes les ventes privées, même si près de 90 % des ventes de Djeno et 99 % des ventes de Nkossa sont réalisées auprès de sociétés affiliées
- Les données indiquent que le prix de vente déclaré par Eni tend à pousser le prix fixé vers le haut, tandis que le prix de vente déclaré par TEPC le pousse vers le bas
- Les procédures doivent être renforcées pour garantir que toutes les ventes reflètent les prix du marché utilisés en pleine concurrence



Vente internationale des Droits de l'État

Ventes de la SNPC

- La SNPC a été mandatée pour vendre les droits pétroliers de l'État et transférer les revenus, moins une commission de 1,6 %, au Trésor public
- Les données ITIE suggèrent que le prix de vente moyen réalisé par la SNPC pour 85 millions de barils de pétrole d'État était inférieur d'environ 0,50 dollar au prix fixé mensuel

Tableau 34 : Prix de vente réalisé par SNPC Mandat pour le Djeno par rapport au prix fixé – 2016-20

Djeno 2016-2020	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Remises	-3,42	-1,63	-1,84	-1,21	-3,26	-1,92
Primes	1,79	2,15	3,91	1,07	3,04	2,43
Combinées	-0,99	-0,92	0,04	-0,37	-0,93	-0,56
volumes (MMbbl)	12,06	13,30	20,79	21,84	17,27	85,27

Gestion de la volatilité du prix

- La volatilité du prix du pétrole entraîne des cycles « haussiers et baissiers » préjudiciables, soulignant ainsi l'importance des mécanismes de lissage des revenus
- Certains pays, comme le Mexique, mettent en place un système de couverture pour leurs ventes pétrolières afin de couvrir les prévisions budgétaires. Un tel mécanisme peut s'avérer politiquement risqué en cas de flambée des prix du pétrole et contraire à la transparence, car une couverture efficace exige une certaine confidentialité
- Une des alternatives au lissage des revenus est la création d'un fonds de stabilisation, bien que son succès dépende de l'application de règles d'épargne strictes et de la qualité de la gouvernance nationale et du fonds



Conclusions

- D'importantes informations peuvent être générées à partir des données de l'ITIE du Congo. La modélisation financière peut contribuer à une plus grande transparence et mobilisation des ressources nationales. Les modèles devraient toutefois être actualisés au fil du temps et être éventuellement étendus à d'autres permis.
- Le régime fiscal congolais est complexe et les modalités varient considérablement d'un CPP à l'autre. Il apparaît que la caractéristique principale du régime - le prix haut - n'a pas amélioré la performance ou la durabilité du système
- Plusieurs domaines, notamment l'analyse comparative des coûts, les procédures de suivi et d'audit des coûts, les différentiels de vente pétrolières et les transactions entre parties affiliées, nécessitent un suivi
- La fiabilité des résultats pourrait être améliorée par une plus grande cohérence dans la divulgation des données des séries chronologiques. Le rapport contient des recommandations sur la divulgation des données, notamment une plus grande cohérence concernant la classification des coûts dans les CPP. Il conviendrait d'envisager d'étendre les divulgations au niveau du permis pour les allocations par instrument fiscal pour le contracteur et l'État.



À propos de Resources for Development Consulting et de l'équipe du projet

Resources for Development Consulting (R4D) est un cabinet de recherche et d'analyse en économie ainsi qu'en politique publique fondé en 2012 dont l'objectif unique est d'aider les pays riches en ressources naturelles à obtenir une part équitable des revenus provenant de projets pétroliers, gaziers et miniers. Notre mission consiste à concevoir et à analyser des régimes fiscaux et de taxation, y compris des accords et des contrats de partage de production, à développer des modèles économiques permettant de prévoir les revenus potentiels du gouvernement en fonction de différentes modalités fiscales et de taxation et à aider les clients à utiliser le plus efficacement possible les données disponibles publiquement, y compris les contrats divulgués, les données de paiement des revenus, les données de production et les données de coûts.

Don Hubert (PhD) - Directeur de projet: Hubert est le fondateur et le président de Resources for Development Consulting (R4D). Le travail de Don se concentre sur l'utilisation de l'analyse des contrats et de la modélisation économique des projets afin d'analyser les régimes fiscaux, de prévoir les revenus issus des ressources naturelles et d'identifier les risques de perte de revenus étatiques dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Il a ainsi réalisé des analyses économiques détaillées de projets pétroliers, gaziers et miniers dans plus de vingt pays. Don est l'auteur de « Les Nombreuses Façons de Perdre des Milliards : Comment les gouvernements échouent à obtenir une part équitable de la richesse provenant des ressources naturelles ». Auparavant, Don a travaillé pour le ministère canadien des Affaires étrangères et comme professeur associé en affaires publiques et internationales à l'Université d'Ottawa. Il est titulaire d'un doctorat de l'Université de Cambridge, au Royaume-Uni, et est membre de l'Association of International Petroleum Negotiators.

Thomas M. Mitro - Directeur technique: Mitro est l'un des associés Senior de R4D depuis 2019. Il possède plus de 40 ans d'expérience dans les activités financières, commerciales et gouvernementales en lien avec le pétrole. Au cours des 15 dernières années, il a travaillé en qualité de conseiller et formateur auprès de gouvernements et de compagnies pétrolières nationales en Afrique et en Asie. De 1999 à 2004, Thomas a occupé le poste de directeur général des finances de Chevron pour l'Afrique australe, basé à Luanda et également responsable de la République du Congo. Il est titulaire d'une licence en administration des affaires et d'un master en économie de l'université Duquesne de Pittsburgh, aux États-Unis.

